

info

COMMERCE DU BOIS | SCP 125.03 | OCTOBER 2026

CONTENU

- 1 Salaires horaires minima à partir du 1^{er} octobre 2026

TELECHARGEZ NOTRE APP



Scannez et découvrez
l'app ACV-CSC



1. SALAIRES HORAIRES MINIMA À PARTIR DU 1^{ER} OCTOBER 2026

Au 1^{er} octobre 2026, **une indexation de 0,83%** est appliquée. Dès lors, les salaires horaires minima sont adaptés comme suit à partir du 1^{er} octobre 2026 :

SALAIRES MINIMA TRAVAILLEURS - 38H/SEMAINE

Non-qualifié à l'embauche	17,31 €
Non-qualifié, après 6 mois	17,68 €
Spécialisé	17,93 €
Qualifié	18,22 €
Surqualifié	18,47 €

SALAIRES MINIMA TRAVAILLEUR TRANSPORTEUR ROUTIER

Salaire minimum	17,93 €
RGPT	0,72 €

SALAIRES MINIMA ÉTUDIANTS - 38H/SEMAINE

15 ans	10,02 €
16 ans	10,39 €
17 ans	11,66 €
18 ans	13,12 €
19 ans	14,58 €
20 ans	16,40 €



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ACV-CSC ET RESTEZ INFORMÉ·E !



- 1 Restez au courant des dernières nouvelles sectorielles
- 2 Calculez votre salaire net, vos jours de congé et votre préavis
- 3 Consultez vos avantages en tant qu'affilié·e
- 4 Trouvez le bureau CSC le plus proche de chez vous

SCANNEZ ET
DÉCOUVREZ



www.lacsc.be/cscbie



Available on the
App Store



Get it on
Google play

